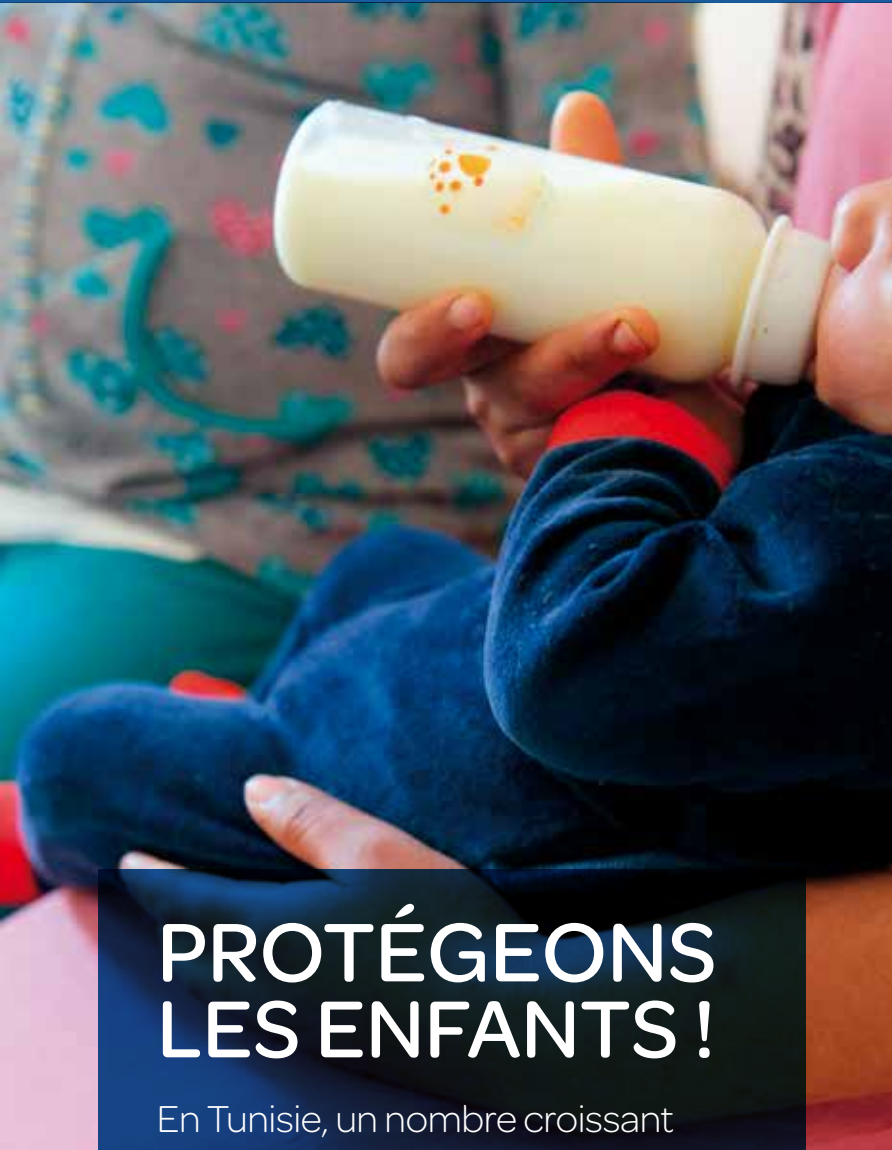


# SANTÉ SUD INFOS

AGIR SANS REMPLACER

trimestriel • n° 115 • sept. 2017

[www.santesud.org](http://www.santesud.org)



## PROTÉGEONS LES ENFANTS !

En Tunisie, un nombre croissant d'enfants abandonnés sont placés en institution et ne bénéficient pas d'un cadre familial. Leur parcours est difficile, leur prise en charge complexe. Santé Sud et ses partenaires tunisiens publics et privés proposent des solutions pour changer cette situation.

© Santé Sud

## RÉCIT D'UNE RÉALITÉ

« Yasmine avait 20 jours quand elle est arrivée. Je devais tout mettre en œuvre pour lui assurer un accueil de qualité. Chaque jour, à la même heure, ses parents lui rendaient visite. Tout allait dans le bon sens, jusqu'à ce qu'ils ne reviennent plus. Âgée de trois mois, Yasmine connaît alors des retards au niveau psychomoteur, sa prise en charge se complexifie. Elle devient un bébé figé, inerte, très absent de la relation. Orientée par le pédiatre, l'équipe met en place des séances de psychomotricité pour la stimuler. Au fil des jours, elle s'est rouverte, ébauchant un premier sourire, puis se manifestant auprès des adultes. Elle s'est mise à marcher, à dire des mots, à chercher ses jouets, à interagir avec d'autres enfants... Tous ces progrès me rendaient si heureuse ! Elle avait un an et demi quand sa mère est subitement revenue la voir. Mais Yasmine a refusé tout contact : elle se cambrait dans ses bras, glissait le long de son buste en s'arc-boutant en arrière, son visage se figeait, son regard fuyait. Les difficultés ont perduré jusqu'à ce que la mère renonce à la reprendre. La décision du juge est annoncée : Yasmine part en kafala\*. Nous sommes heureuses et en même temps inquiètes pour son avenir. »

**Intissar Zine Eddine, assistante maternelle à la Voix de l'enfant, à Nabeul.**

\* Procédure d'adoption spécifique au droit musulman qui ne donne pas lieu à la filiation.

« SANTÉ, GENRE ET DÉVELOPPEMENT : TOUS ÉGAUX FACE AUX SOINS ? »

Venez nombreux le 23/11 à la 12<sup>e</sup> JPSH à Marseille

Inscriptions gratuites sur [www.santesud.org](http://www.santesud.org). (Les détails en p. 4.)



GROUPE SOS

# NOTRE ACTION

### Améliorer l'application des droits des enfants sans soutien familial en Tunisie

En dépit d'une législation de protection de l'enfant parmi les plus avancées du monde arabo-musulman, les enfants abandonnés en Tunisie sont confrontés à une dure réalité. Un nombre croissant de nourrissons sont placés en institution et sont privés d'un cadre familial essentiel à leur développement. Leur prise en charge complexe les expose à une grande vulnérabilité. Pour changer concrètement cette situation, Santé Sud et ses partenaires mettent en place une démarche qualité qui doit devenir la référence nationale de protection des enfants sans soutien familial. Elle est construite par un groupe de travail représentatif des métiers et structures publiques

et associatives mobilisées dans le champ de la protection de l'enfance sur l'ensemble du territoire tunisien. Pour atteindre cet objectif, Santé Sud et le réseau des pouponnières associatives, le RAET, ont donc mis en place une dynamique pluri-acteurs d'envergure nationale. Les capacités du RAET seront renforcées pour lui permettre de répondre mieux encore aux besoins des enfants sans protection familiale et d'être un acteur incontournable engagé pour l'application de leurs droits.

**GROUPES CIBLES :** 130 professionnels de pouponnières membres du Réseau amén enfance Tunisie (RAET). 200 acteurs de la protection de l'enfance (secteurs public et associatif).

#### **BÉNÉFICIAIRES FINAUX :**

3 000 enfants tunisiens sans soutien familial.

**PARTENAIRES :** ministère des Affaires sociales, Institut national de protection de l'enfance (INPE), ministère des Affaires de la femme et de la famille, RAET et Unicef.

**FINANCEMENT :** Agence française de développement (AFD), Union européenne et Unicef.



## → L'enjeu

### CONCEVOIR COLLECTIVEMENT UNE PRATIQUE DE QUALITÉ

Pour s'attaquer aux insuffisances de la prise en charge de l'enfance abandonnée, une approche globale est nécessaire. Elle doit prendre en compte toutes les étapes du parcours de ces enfants. Ce chantier ambitieux exige de Santé Sud et de ses partenaires qu'ils parviennent à mobiliser le plus d'acteurs publics et associatifs possible à l'échelle du pays, afin de concevoir un référentiel de qualité de manière participative et d'assurer ainsi son appropriation.

Le placement des nourrissons en institution est envisagé par ce projet comme une situation transitoire la plus courte possible, en accord avec toutes les recommandations internationales en la matière. Durant cette période, tous les milieux où les enfants sont accueillis devront respecter des principes qui assurent une prise en charge de qualité. Chaque parcours, balisé par des recommandations claires, sera exempt de violences, d'arrachements et de moments de rupture. Cette démarche interviendra aussi en amont, dans la prévention de l'abandon grâce à un meilleur accompagnement des parents biologiques en détresse.

Santé Sud travaille en faveur de l'enfance abandonnée en Tunisie depuis 1994, notamment en soutenant des pouponnières associatives. Ces structures à taille humaine accueillent les bébés abandonnés, en parallèle avec l'INPE, seule institution publique qui leur soit dédiée. Leurs capacités ne répondant pas aux besoins, de nombreux bébés restent en liste d'attente dès la maternité, parfois pendant plusieurs mois.

La nécessité de changer cette situation est d'autant plus flagrante que l'ensemble des disciplines médicales considère comme cruciale la période allant de la naissance aux trois ans de l'enfant, pendant laquelle l'impact de l'environnement est déterminant, souvent irréversible sur le devenir de l'individu aux plans neurologique, psychologique et social.

# Sur le vif

## L'attente des bébés dans les hôpitaux : une situation à bannir.

Le Dr Houcine Ben Aneur, chef de pédiatrie à l'hôpital universitaire de Médenine, voit chaque année une vingtaine de nouveau-nés de mères célibataires, qui restent dans son service parfois jusqu'à une semaine faute de place en pouponnière (dans d'autres établissements, cette attente peut durer plusieurs mois).

« Ces enfants bénéficient des soins médicaux indispensables. Toutefois, nous ne pouvons fournir tous les soins affectifs et physiques dont ils ont besoin à ce très jeune âge. À cet âge, l'individualisation des soins et la diversification des interactions sont d'une importance fondamentale pour le développement de l'enfant. Les ressources humaines et matérielles réduites du service, face au flux important d'enfants qui y séjournent, rendent impossible une prise en charge de qualité de ces nouveau-nés.

Le caractère médical du service fait que cet espace ne peut en aucun cas se substituer au milieu naturel de l'enfant, à savoir une famille. Il est impératif d'agir afin que ces enfants ne soient plus déposés dans un service de pédiatrie au seul motif qu'ils ont été abandonnés par leurs mères. Des mesures adéquates doivent être prises en faveur de ces dernières pour prévenir l'abandon. Cela passe essentiellement par la lutte contre la stigmatisation de ces femmes, en dehors et au sein des hôpitaux. »

## Offrir à la mère et à l'enfant affection et soutien, dès le départ

« Ces enfants sont dans la déchirure de la séparation d'avec leurs mères. Ils demandent beaucoup d'affection et d'attention, dès leur naissance. Le fait de les prendre dans ses bras, de les réconforter et de leur offrir une chaleur humaine allège beaucoup leur souffrance. Les mères aussi sont dans une grande souffrance : elles ont très peur et n'osent pas faire appel aux assistantes sociales, malgré tous les efforts accomplis par l'État en matière de qualité d'accueil. Il faut savoir que dans la plupart des cas, l'abandon se fait par crainte de représailles.

C'est pour ces raisons que nous proposons depuis des années de placer dans la maternité une de nos assistantes maternelles, qui puisse réconforter la mère et en même temps choyer cet enfant dès sa naissance. En offrant au bébé de l'amour et de l'attention, l'assistante maternelle référent gagnera la confiance de la mère. Et ce soutien peut s'avérer décisif pour éviter l'abandon. Il fournira en tout cas à l'enfant l'affection dont il a tant besoin dès le départ. À ce jour, nous n'avons pas en Tunisie de système en place qui veille à ce que l'enfant abandonné ait ces apports affectifs dès la maternité. Il faut d'urgence augmenter les moyens d'action des pouponnières associatives. »

**Madiha Chaouch, directrice de La Voix de l'enfant, à Monastir**



© Santé Sud

### NAJIBA ZOUARI

est présidente du Réseau amén enfance Tunisie (RAET) et de La Voix de l'enfant de Mahdia.

### **Par où faut-il commencer pour améliorer la prise en charge des enfants abandonnés en Tunisie ?**

Il faut commencer par prévenir l'abandon, en offrant un accompagnement de qualité à la mère célibataire et en encourageant sa famille à ne pas la laisser seule. Il faut mieux structurer le placement familial définitif, qui est la meilleure solution pour l'enfant privé de ses parents biologiques. Actuellement, des mois se passent jusqu'à ce qu'une famille lui soit attribuée. Cette attente met en péril son développement. Le cadre familial doit devenir une priorité pour le placement provisoire aussi. Les expériences avec les familles d'accueil sont trop limitées en Tunisie. Il faut les généraliser à toutes les régions, en partenariat avec les pouponnières associatives. Les unités de vie des pouponnières doivent être démultipliées et renforcées, en insistant sur la formation du personnel à une prise en charge humaine de l'enfant, avec une part importante d'attention, de parole, de jeux, de sorties... Il est aussi urgent que les professionnels en contact avec ces enfants dans les hôpitaux, les services de police et de justice comprennent que répondre de manière satisfaisante à leurs besoins, c'est leur devoir.



© Santé Sud

# 12<sup>e</sup> Journée provençale de la santé humanitaire (JPSH)

## Santé, genre et développement : tous égaux face aux soins ?

Vendredi 23 novembre 2017, faculté de médecine (hôpital de la Timone), Marseille. Inscription gratuite sur [www.santesud.org](http://www.santesud.org) : venez nombreux !

Le droit à la santé est un droit fondamental pour tout être humain. En pratique, le genre ou l'orientation sexuelle des personnes peuvent les exposer à des situations très inégalitaires en matière d'accès aux soins. Au Sud comme au Nord, la santé des plus vulnérables subit la pression de préjugés, de rapports de domination entre sexes et de certaines normes sociales dont l'impact peut s'avérer désastreux.

Organisée par Santé Sud, cette 12<sup>e</sup> édition des Journées provençales de la santé humanitaire (JPSH) s'intéressera aux mécanismes de pouvoir et de discrimination à l'œuvre en rapport avec le genre et l'orientation sexuelle des personnes, et à leur impact sur l'accès aux soins.

De nombreux spécialistes réunis autour de trois tables rondes analyseront les enjeux de santé qui en résultent pour les populations

concernées. Une attention particulière sera accordée aux programmes d'action et aux meilleures pratiques pour faire évoluer ces comportements et combattre ces discriminations.

### LES JPSH : CONNAISSANCE ET CONCERTATION POUR FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

Rendez-vous annuel incontournable des professionnels de santé intégralement organisé par Santé Sud à la faculté de médecine à Marseille, la Journée provençale de la santé humanitaire (JPSH) se définit comme une passerelle, un vecteur d'échanges et de transmission du savoir et de l'expérience au profit du changement des pratiques. L'objectif est de promouvoir la santé pour tous. Chaque année, entre 400 et 700 personnes suivent les débats et visitent les stands de différentes associations et institutions parti-



cipantes. Les professionnels de la santé et du social, les militants associatifs, les universitaires, les jeunes étudiants des domaines médicaux et médico-sociaux et les politiques sont autant de profils y participant chaque année.



© Santé Sud

## Des drames que l'on peut éviter

Chaque jour dans le monde, 800 femmes meurent du fait de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. Chaque année, 3 millions de nouveau-nés n'atteignent pas l'âge de quatre semaines. Il est pourtant possible d'éviter ces drames grâce à une meilleure hygiène des soignants, à des techniques de réanimation du nouveau-né, à un peu de matériel ou à l'accès à des services de planning familial. Ces solutions sont au cœur de l'intervention de Santé Sud depuis plus de 20 ans dans sa lutte pour la santé de la mère et de l'enfant.

### TIRAGE AU SORT DE LA TOMBOLA POUR LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT À LA JPSH

Pour soutenir ses actions au profit de la réduction de la mortalité maternelle et infantile dans le monde, Santé Sud organise une tombola dont le tirage au sort aura lieu le 23 novembre à Marseille, pendant la 12<sup>e</sup> JPSH. Les tickets, d'une valeur de 2 €, sont disponibles en ligne. Billets d'avions, soins, spectacles et

bons d'achats font partie des lots qui seront distribués (*plus de renseignements sur notre site [www.santesud.org](http://www.santesud.org)*). Vous n'avez plus que quelques semaines pour y participer !

## EN BREF

### CLÔTURE DU PASMI À MADAGASCAR

Le programme d'appui à la santé maternelle et infantile (PASMI), mené par Santé Sud et un consortium de six ONG dont Médecins du monde avec le soutien de l'AFD, s'est achevé fin mars, après trois ans d'activité dans les régions d'Itasy et du Bongolava. Il a contribué à renforcer l'offre de soins maternels et infantiles dans des hôpitaux de district et des centres de santé de base, tout en sensibilisant les communautés rurales à la recherche de soins qualifiés.

SANTÉ SUD est une ONG de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique, qui agit pour un accès durable à des soins de qualité dans les pays en développement en accompagnant les initiatives locales.

Santé Sud • 200, bd National, Le Gyptis II, Bât. N, 13003 Marseille • Tél. 04 91 95 63 45 • [contact@santesud.org](mailto:contact@santesud.org) • [www.santesud.org](http://www.santesud.org) • Directrice de la publication : Nicole Hanssen • Rédactrice en chef : Luciana Uchôa-Lefebvre • Merci à : Aymen Ben Abbes, Wassila ben Aissah, Anne Bourgoignon, Mélodie Depalle, Céline Guillaud et Haithem Hammoudi. • Conception graphique : Point de vue • Impression : CCI Imprimerie.

Ce programme est financé par :

